

**CIRCULAIRE : 1338**

**Date : 12/01/2006**

**OBJET : Base de données de référence d'outils à propos de la Convention internationale des droits de l'enfant.**

**Réseaux : Tous réseaux.**

**Niveaux & Services : Fondamental, secondaire et Hautes Ecoles.**

- Aux Chefs des établissements d'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française.
- Aux Inspecteurs (trices).
- Pour information
  - A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement ;
  - A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique

**Autorités : Secrétariat général.**

**Gestionnaires : Secrétariat général - OEJAJ.**

**Personne- ressources : Benoît PARMENTIER**

**Mail :**

**Signataire : Secrétariat général.**

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages : 4**

**Téléphone pour duplicata : 02/413 40 50**

**Mots-clés :**

**texte : - annexe :**

Bruxelles, le 1<sup>2</sup> JAN. 2006

**Objet : Base de données de référence d'outils à propos de la Convention internationale des droits de l'enfant**

Madame, Monsieur,

Depuis longtemps la Belgique associe les enfants à la réflexion sur des thèmes universels proposés par les Nations Unies notamment lors de la journée des Nations Unies du 24 octobre.

Le Sénat et la Conférence interministérielle sur les droits de l'enfant (Etat fédéral, Communautés et Régions) ont décrété le **20 novembre « Journée internationale des droits de l'enfant »**. C'est aussi ce jour que le parlement de la Communauté française a choisi pour recevoir le rapport annuel d'activité du délégué général aux droits de l'enfant auquel il a donné pour mission de veiller à la sauvegarde des droits et intérêts des enfants.

Lors de l'examen, en 2002, du rapport sur la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant déposé par la Belgique, le **Comité des droits de l'enfant des Nations Unies a recommandé :**

- de renforcer et de pérenniser le **programme de diffusion d'informations relatives à la Convention** et à son application auprès des enfants et des parents, au sein de la société civile, dans tous les secteurs et à tous les échelons de l'administration, et, à ce titre de prendre des initiatives visant à toucher les groupes vulnérables, tels que les nouveaux immigrants;
- de mettre au point des programmes de formation systématiques et permanents sur les droits de l'homme, y compris les droits de l'enfant, à l'intention **de tous les groupes professionnels qui travaillent pour et avec des enfants** (par exemple, les magistrats, les avocats, les fonctionnaires chargés de

l'application de la loi, les membres de la fonction publique, les fonctionnaires des collectivités locales, les personnels qui travaillent dans des établissements ou des lieux de détention destinés aux enfants, les animateurs de jeunesse, les enseignants, les éducateurs et les personnels de santé).

L'Observatoire de l'Enfance de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse est chargé, pour la Communauté française, de promouvoir et de faire connaître toute initiative dont l'objectif est d'améliorer la situation des enfants et des jeunes en Communauté française. Par ailleurs, il anime le groupe permanent de suivi de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Une base de données de références de dispositifs contribuant à l'information et à l'éducation en matière de droits de l'enfant est issue des travaux d'un groupe de travail auquel les administrations et associations des secteurs étaient représentées.

L'instrument se trouve sur le site de l'Observatoire de l'enfance de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse (<http://www.oejaj.cfwb.be/>) et est téléchargeable. Il peut aussi être obtenu gratuitement en version CD-ROM. Son emploi par un public diversifié (enfant, jeunes, adultes, professionnels) nécessite un ordinateur de configuration Windows 98, millenium, 2000 ou XP. Des dispositifs de toute nature (ouvrages, CD, vidéos, expositions, jeux, sites) destinés à des publics d'enfants, d'adolescents, d'adultes y sont répertoriés.

Pour la plupart de ces dispositifs, une notice pédagogique accompagnée d'indications pratiques a été rédigée par une équipe de praticiennes de l'éducation à la citoyenneté pour l'exploitation en classe et l'animation en milieu associatif ou dans les services de l'aide à la jeunesse.

Les ouvrages, CD-ROM, jeux répertoriés sont également disponibles à l'emprunt auprès du fonds spécialisé de la bibliothèque « Espace 27 septembre » du ministère située au boulevard Léopold II, 44, 1080 Bruxelles. (<http://www.bibli27sept.cfwb.be/ipac/ipaclogonC.htm>)

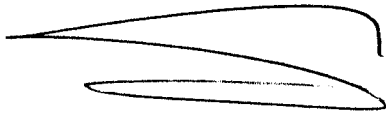
L'Observatoire fait appel aux enseignants, animateurs, éducateurs pour continuer à alimenter cette base de données par des dispositifs qu'ils auraient expérimentés avec les élèves ou les jeunes. ([observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be](mailto:observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be))

Outre l'Observatoire de l'Enfance de la jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, les organisations mises en place par les Nations Unies pour les actions autour des droits de l'homme, et plus particulièrement des droits de l'enfant peuvent apporter divers instruments. Ces organisations sont les suivantes :

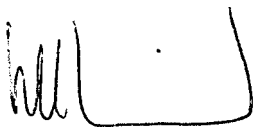
Centre Régional d'information des Nations Unies  
pour l'Europe Occidentale  
Résidence Palace, Rue de la Loi/155, Bloc C2, 7 et  
8ème étage, Bruxelles 1040, Belgium  
Tel.: 02 788 8484 • Fax: 02 788 84  
E-mail : [info@runic-europe.org](mailto:info@runic-europe.org)  
runicurope@org

Comité belge pour l'UNICEF  
Avenue des Arts 230, 1000 Bruxelles  
Tél. 02.230.29.70 Fax 02.233.37.93  
E-mail : [info@unicef.be](mailto:info@unicef.be)  
[www.unicef.be](http://www.unicef.be)


Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez à la présente.



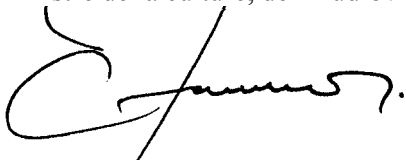
Marie ARENA  
Ministre-Présidente  
En charge de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale



Marie Dominique SIMONET,  
Vice-présidente  
Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations Internationales



Fadila LAANAN  
Ministre de la culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse



Catherine FONCK  
Ministre de l'Enfance, de l'Aide à la jeunesse et de la Santé